



CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE

VILLE DE SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

SEANCE DU 9 AVRIL 2024

Télétransmission Préfecture

Nomenclature : 5.1

Numéro : 094-269400362-20240409

DELCCAS2024.04.09-1-DE

DELCCAS 2024.04.09 - 1 – Installation d'un membre pour siéger au Conseil d'Administration du CCAS.

Les membres du Conseil d'Administration se sont réunis à 18 heures, en mairie, sous la présidence de Madame Hélène LERAITRE, Vice-Présidente, représentant Monsieur Sylvain BERRIOS, Président.

Etaient présents : Madame Nadia LÉCUYER, Madame Marie-Thérèse DEPICKÈRE, Madame Jacqueline LAVAL, Madame Agnès CARPENTIER, Monsieur Claude SOUSSY, délégués du Conseil Municipal, Madame Marie-Ange MOURGÈRE, Madame Françoise BOUCHEL, Monsieur Jean-Marie MICHEL, Madame Michelle FAVRE-BONTÉ, Madame Agnès CORBASSON, Madame Rosa JURADO, administrateurs nommés.

Etait absent excusé et représenté : Monsieur Sylvain BERRIOS, Président du Centre Communal d'Action Sociale, qui a donné pouvoir à Madame Hélène LERAITRE.

Etaient absents excusés : Monsieur Fabrice CAPRANI, Madame Déborah WARGON délégués du Conseil Municipal, Monsieur Christian GITIAUX, Madame Ghyslaine LOUIS, administrateurs nommés.

Le Conseil d'Administration,

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU le Code de l'action sociale et des familles,

VU la délibération n°28, en date du 5 juillet 2020, par laquelle le Conseil Municipal a procédé, à bulletin secret, à l'élection des huit membres du Conseil Municipal devant siéger au Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, au scrutin de liste à la proportionnelle au plus fort reste,

VU la délibération n°2020.20 du Conseil d'Administration, en date du 9 septembre 2020, prenant acte de l'installation dans leurs fonctions d'administrateurs par Monsieur Sylvain BERRIOS, Maire, Président du Centre Communal d'Action Sociale, dans leurs fonctions d'administrateurs de :

➤ Au titre des représentants du Conseil Municipal

- Madame Hélène LERAITRE
- Madame Nadia LÉCUYER
- Madame Marie-Thérèse DEPICKÈRE
- Madame Jacqueline LAVAL
- Monsieur Bernard VERNEAU
- Monsieur Claude SOUSSY
- Monsieur Fabrice CAPRANI
- Madame Déborah WARGON

CONSIDERANT que Monsieur Bernard VERNEAU, Conseiller Municipal délégué et administrateur élu au Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, est décédé le 27 février 2024, au matin,

CONSIDERANT qu'il convient, en conséquence, de le remplacer pour siéger au Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale,

CONSIDERANT que par délibération n°28, en date du 5 juillet 2020, le Conseil Municipal a procédé, à bulletin secret, à l'élection des huit membres du Conseil Municipal devant siéger au Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, au scrutin de liste à la proportionnelle au plus fort reste,

CONSIDERANT que la suivante de la liste « Saint-Maur ! Au cœur de nos choix » est Madame Agnès CARPENTIER, Maire-Adjoint délégué,

Après examen et en avoir donné acte

Prend acte que Madame Hélène LERAITRE, Vice-Présidente du Centre Communal d'Action Sociale, a installé dans ses fonctions d'administrateur :

➤ au titre des représentants du Conseil Municipal

- Madame Agnès CARPENTIER, Maire-Adjoint délégué, en qualité de représentant du Conseil Municipal

Dit que la présente délibération sera publiée et transmise à Madame la Préfète du Val de Marne.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations.

Certifié Exécutoire par le Président du CCAS
Compte tenu de :
la réception en Préfecture le 12.04.24
et de la publication électronique le 12.04.24

Pour le Président,
Le Directeur,



La Vice-Présidente du Centre
Communal d'Action Sociale,


Hélène LERAITRE